

COMMUNIQUES

Tunisie : Contre l'assassinat du prêtre Rybinsky et la manifestation contre la synagogue de Tunis

lundi 21 février 2011, par [FTCR](#), [LTDDH](#) (Date de rédaction antérieure : 20 février 2011).

A BAS LES ASSASSINS DU PRÊTRE MAREK

VIVE LA TUNISIE MUTICONFESSIONNELLE

C'est avec une vive émotion que la FTCTR a appris l'assassinat du Père Marek Rybinsky, le 18 février 2011. Il avait 34 ans et était économe à l'école religieuse privée des Pères Salésiens de la Manouba (banlieue nord ouest de Tunis).

La FTCTR dénonce ce crime odieux perpétré par des fanatiques. Elle présente à la famille aux amis et aux coreligionnaires du prêtre ses sincères condoléances.

Tout en s'interrogeant sur l'identité des commanditaires réels de ce crime, la FTCTR demande avec insistance aux autorités du gouvernement provisoire de communiquer les résultats des investigations concernant ces actes d'intolérances religieuses commises récemment en Tunisie.

La FTCTR demandent à toutes les forces citoyennes, politiques, syndicales et associatives aussi bien faisant partie du gouvernement provisoire que du conseil de protection de la révolution, ou à celles qui ne se sont pas prononcées, d'adopter une déclaration unitaire signifiant leur rejet de l'intolérance et leur attachement indéfectible aux libertés de croyance et leur engagement à lutter individuellement et collectivement pour l'avènement d'une Tunisie tolérante garantissant la liberté religieuse et les autres libertés individuelles et collectives garanties par les conventions internationales relatives aux droits humains. C'est avec cette position unitaire, publique et claire que nous pourrons plus facilement combattre les fanatiques et leurs complices.

Pour sa part la FTCTR va poursuivre son combat engagé sans répit depuis 38 ans contre le fanatisme et l'intolérance, elle mettra toutes ses forces pour que la révolution le soit aussi.

Pour la FTCTR, le président

Tarek BEN HIBA

20 février 2011

A BAS LE RACISME VIVE LA LIBERTÉ DE CROYANCE

Manifestation organisée contre la synagogue de Tunis

La FTCCR dénonce vigoureusement la manifestation organisée contre la synagogue de Tunis ainsi que les slogans hostiles à la religion juive incitant à la violence, à l'antisémitisme et à la ségrégation.

La FTCCR rappelle que la Tunisie a été et restera multiconfessionnelle quoiqu'en pensent les partisans de la haine et de l'intolérance.

La FTCCR réaffirme son attachement fondamental aux valeurs de tolérance et de libertés de croyances de tunisiens et tunisiennes. La FTCCR demande à toutes les forces politiques, associatives et syndicales de se prononcer contre ces agissements graves.

La FTCCR rappelle que le peuple tunisien n' a pas fait la révolution pour instaurer la haine et la discorde mais bien au contraire pour la démocratie et les libertés individuelles et collectives. Vive la révolution.

Vive la liberté. Vive la tolérance.

A bas la ségrégation A bas le racisme

pour la FTCCR le président Tarek BEN HIBA

Ligue Tunisienne pour la défense des droits de l'Homme

Tunis le 19 février 2011

COMMUNIQUE

La Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme a appris avec grande consternation l'assassinat du prêtre polonais Marek Rybinsky trouvé, selon une source du Ministère de l'Intérieur, égorgé à l'école où il travaillait à la banlieue de Manouba.

Tout en présentant ses sincères condoléances à la famille et aux amis du défunt, le Comité Directeur de la Ligue Tunisienne pour la Défense des Droits de l'Homme dénonce avec la plus grande fermeté ce crime abominable qui contraste avec l'esprit de tolérance et le respect de la liberté de croyance auxquels le peuple tunisien s'est, de tout temps, attaché.

Le Comité Directeur exprime sa profonde inquiétude face à la montée des manifestations du fanatisme et le refus du droit à la différence. Il exige l'ouverture immédiate d'une enquête transparente sur les tenants de ce crime, l'arrestation et la condamnation de toute personne commanditaire ou exécutive impliquée. Il demande également au Gouvernement provisoire d'assumer son rôle dans la protection nécessaire des lieux de culte et de tous ceux qui pourraient être menacés dans l'exercice de leur croyance.

L'ambassadeur de Pologne, à qui nous avons présenté les condoléances des militants et militantes de la ligue nous a affirmé que le prêtre Marius Marc Ribanski, âgé de 34 ans, s'est installé dans notre pays depuis cinq ans pour travailler dans une école catholique de Tunis et a récemment écrit un livre où il exprime son admiration du peuple tunisien pour sa tolérance.

Dans le même contexte, Le Comité Directeur dénonce fermement les slogans racistes et hostiles à la

religion juive attribués à un groupe religieux extrémiste levés dernièrement devant une synagogue de Tunis et portant atteinte au droit du culte et à la liberté de croyance.

Pour le Comité Directeur

Le Président

Mokhtar Trifi
